



Waremme, le 16 mars 2012

Compte rendu de la séance d'information-consultation du village de Villers-le-Peuplier le 15 mars 2012

Présences:

Nombre d'habitants : 7 personnes

Pour la commune de Hannut : P. Oter (échevin)

Pour la Fondation rurale de Wallonie : B. Jans et A. Doguet (agents de développement),

Aurélie Gabriel (agent PCDN)

1. Objectifs de la réunion

Les réunions d'information-consultation villageoises ont deux objectifs principaux : 1/ Informer les habitants de ce qu'est une Opération de Développement Rural/A21Local ; 2/ Donner la parole à la population.

2. Accueil des participants

Monsieur P. Oter accueille les participants et introduit la soirée. Il s'excuse de ne pas pouvoir rester durant toute la soirée ; il y a exceptionnellement collège communal ce soir.

3. Présentation de l'opération de développement rural de Hannut

B. Jans de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) présente le déroulement de la soirée. Il explique ensuite ce qu'est une Opération de développement rural, ses acteurs et le calendrier prévu à Hannut. La première opération hannutoise est ensuite passée en revue ainsi qu'une série de projets réalisés partout en Wallonie.

4. Consultation des habitants

a. Méthode de travail

La consultation est divisée en 2 temps. Dans un premier temps, chaque participant est appelé à remplir individuellement les trois cartons reçus au début de la réunion. Chaque carton correspond à un des trois thèmes suivants :

- Habiter à Hannut (carton hexagonal);
- Entreprendre et travailler à Hannut (carton carré);

Fondation Rurale de Wallonie Hesbaye liégeoise 123, rue de Huy à 4300 Waremme

Tél: (0)81 55 93 93 Fax: (0)81 55 93 94 Hesbaye.liegeoise@frw.be - www.frw.be - Vivre ensemble à Hannut (carton trapèze).

Dans un second temps, ces cartons, rassemblés par A. Doguet, sont passés en revue en plénière et font l'objet de discussions et d'approfondissements.

b. Résultats de la consultation

Le présent compte-rendu a pour objectif de vous restituer aussi fidèlement que possible les discussions où chacun pouvait émettre son avis.

Il contient des incertitudes, des imprécisions et même des contradictions.

Sachez que toutes les idées émises ont été consignées et que la Commission Locale de Développement Rurale se chargera de les « creuser » par la suite.

HABITER À HANNUT

Les habitants de Villers-le-Peuplier (VLP) considèrent que **leur village doit garder son caractère rural.** Même s'ils reconnaissent le droit aux propriétaires de terrain de vendre ceux-ci, ils souhaiteraient :

- que les nouvelles habitations se fondent mieux dans le cachet du village. Des normes urbanistiques plus homogènes pourraient contribuer à cela ;
- que soient évitées les concentrations de nouvelles habitations, celles-ci dénaturent le restant de l'entité ;
- que leur village reste un îlot séparé d'Hannut et des autres villages.

Côté sécurité routière, des habitants soulignent que celle-ci est mauvaise le long de la grand-route. Les voitures y roulent extrêmement vite. « A certains croisements de route, c'est franchement dangereux, surtout si on doit tourner. Il n'y a pas de passage pour piétons pour relier les deux parties du village » explique un participant. Un aménagement vélo, un éclairage y seraient aussi nécessaires.

Actuellement, de nombreux camions et voitures traversent le village (souvent trop rapidement) pour rejoindre le sud. Les habitants espèrent que cette situation s'arrêtera avec l'achèvement du contournement promis avant la fin d'année. Une personne explique encore qu'il serait souhaitable que le centre du village devienne une zone 30 et soit interdit aux poids lourds.

Les rues du village ne sont pas toutes équipées de trottoirs. Il y a souvent un accotement mais ça ne suffit pas. Il n'est pas possible par exemple de s'y promener avec une poussette.

Un habitant se plaint aussi du **bruit provoqué certaines nuits par des jeunes** qui sillonnent une partie du village, le long du RAVeL.

Le **RAVeL** traverse la commune. C'est un plus pour la mobilité douce. D'ailleurs, chaque matin des groupes « vélo » sont organisés vers l'école de Lens-St Remy. A chaque fois, deux parents encadrent le groupe. Mais, à part le RAVeL, la mobilité douce est difficile, voire dangereuse dans toutes autres directions.

De manière générale, les habitants trouvent que leur village est **pauvre en chemins et sentiers** et aimeraient en avoir davantage pour pouvoir s'y balader et se rendre en d'autres lieux.

Les chemins de remembrement sont dangereux. « Ils devraient normalement ne servir qu'au charroi agricole et aux modes doux de déplacement » estime un participant. Or, dans la pratique, ce n'est du tout le cas. De nombreuses voitures et camions les empruntent à grande vitesse à un point tel qu'il y est dangereux de s'y promener (surtout avec une poussette) et qu'un manque de quiétude y est souligné.

En matière de **transports en commun**, un bus passe presque toutes les heures dans le village. La desserte est plutôt bonne. Par contre, la vitesse du véhicule lors du passage dans le village est qualifiée d'excessive.

En matière **d'environnement,** les habitants regrettent la pauvreté de leur territoire. L'un d'entre eux parle même de désert biologique. « *Disparus les peupliers qui ont laissé leur nom au village. Disparus de nombreux arbres, haies, et zones humides suite au remembrement... ».* Les habitants voudraient inverser cette tendance.

A Hannut-centre, le manque de parc et de lieux verdoyant a aussi été abordé durant la soirée.

La **propreté dans les campagnes est également décriée**. De nombreux détritus s'y retrouvent et le phénomène semble s'aggraver ces dernières années. Certains pensent que c'est dû au passage aux poubelles à puce ; d'autres avancent d'autres raisons : manque de civisme, faits de quelques jeunes et/ou d'étrangers au village,...).

Concernant les déchets, la promotion du compostage est à refaire. De même, certains souhaitent revoir comme cadeau d'accueil pour les nouveaux habitants « le composteur » distribué jadis. Les horaires des parcs à containers sont jugés trop étroits par un participant.

Concernant le **logement**, les habitants mettent surtout en avant l'importance de la mixité sociale. L'exemple du logement accolé à la maison de village est considéré positif en ce sens. Un habitant a aussi exprimé le souhait de voir davantage de logements abordables pour les bas revenus.

ENTREPRENDRE ET TRAVAILLER À HANNUT

Les habitants aimeraient que **les filières courtes** (vente de l'agriculteur directement aux consommateurs) se développent plus, surtout **en matières agricole et d'élevage**, car ils désirent consommer des produits provenant du village. Certains demandent aussi que se développent des pratiques **plus respectueuses** de l'environnement et aimeraient pouvoir acheter plus de produits bios.

Un habitant, lui-même éleveur, propose de **créer dans le centre d'Hannut un « Marché permanent des produits du terroir »** qui serait une sorte de halle des artisans et des petits producteurs locaux. Le principe serait qu'on y côtoie vendeurs de volailles et/ou de viande, artisans fromagers, bouchers, maraîchers, artisans,... Chaque vendeur pourrait y être chaque

jour de la semaine. Les clients y trouveraient quasiment tous les produits comme dans les grands magasins mais ceux-ci seraient locaux, authentiques, de qualité,...

Ce marché permettrait de développer et de valoriser le potentiel existant de produits du terroir.

Les habitants aimeraient aussi voir revenir dans leur village des petits commerces de proximité. Ils regrettent les nouvelles implantations de supermarchés le long d'axes routiers fort fréquentés. Certains estiment cependant que ce souhait est irréaliste.

Un participant met aussi en avant **le problème des heures d'ouverture d**e nombreux commerces hannutois. Par exemple, pour les personnes travaillant en dehors d'Hannut, il n'est presque pas possible de faire ses courses en rentrant le soir après 18h. Ils sont donc obligés de les faire près de leur lieu de travail.

Un habitant aimerait plus d'aides communales vis-à-vis des petits indépendants et des artisans qui s'installent. De même, il faudrait encourager l'implantation d'entreprises avec peu de nuisances et créatrices d'emploi sur Hannut. (Exemple : entreprises de Co-working, télétravail)

Côté tourisme, des habitants ont proposé de le développer davantage en :

- se basant sur l'histoire locale et ses spécificités (ex : raconter l'histoire de l'agriculture)
- mettant en avant le petit patrimoine.
- valorisant les tumuli; ceux-ci sont aujourd'hui délaissés fait remarquer un participant.
- racontant la bataille d'Hannut, première bataille de chars
- organisant des visites d'une journée où un guide expliquerait aux touristes différentes choses sur le territoire.

Dans le village, il reste une tour du vieux château, l'ancien presbytère et une ferme en carré. La pompe à eau (rénovée en 1993 lors du rassemblement des habitants des Villers) est aussi un des derniers vestiges des pompes à eau publiques.

VIVRE ENSEMBLE À HANNUT

Les habitants de Villers-le-Peuplier soulignent que leur village manque d'endroits pour aller se promener et s'assoir. Ils voudraient que soit aménagé un **endroit convivial de rencontre et de loisirs**. Ils pensent à **l'ancien cimetière à côté de l'église** qui pourrait être aménagé en petit parc, et équipé d'une petite plaine de jeux, de bancs et d'une végétation agréable. Les murs actuels devraient aussi être rabaissés.

Notons qu'actuellement, le cimetière n'est pas désaffecté. Une première tentative en ce sens a été lancée il y a quelques années mais deux habitants qui avaient encore de la famille dans celui-ci, s'y étaient à l'époque opposés. Aujourd'hui, ces personnes sont décédées.

La salle de village (qui a été rénovée lors de la première Opération de développement rural) aurait aussi besoin de quelques aménagements, surtout en matières énergétique et acoustique. Sa physionomie la rend difficilement chauffable (elle est assez volumineuse) et il est difficile de s'y entendre convenablement.

Les habitants de Villers-le-Peuplier ont également peur que leur village ne devienne plus qu'un village dortoir. Ils regrettent le peu d'implication dans le village de la part des nouveaux habitants. Ils remarquent que, malgré les nombreuses activités qu'organise le Comité de village, ils ne parviennent pas à les attirer vers celles-ci. « Le seul moyen d'avoir un contact est de passer chez eux à l'occasion de la Saint-Nicolas » dit une habitante.

Au niveau de l'accueil des nouveaux habitants, celui-ci est pris en charge par la commune. Le village n'organise rien de particulier.

Une habitante regrette le système actuel de stages pour enfants :

- D'une part, l'accueil extra-scolaire du mercredi après-midi ne se fait pas dans l'école mais dans un lieu central. Cela se fait pour des raisons budgétaires explique un autre participant.
- D'autre part, les stages les moins chers dans l'offre communale sont de 65 euro par semaine par enfant; cette somme n'est pas aisée à débourser surtout si l'on a plusieurs enfants. Elle désirerait que soient disponibles sur le territoire des stages moins chers, quitte à ce qu'ils soient parfois un peu plus de type occupationnel. Les stages sont variés et bien encadrés de l'avis de tous.

Les liens et activités intergénérationnelles sont aussi à souhaiter relève un des participants qui voudrait que plus d'initiatives soient prises pour faciliter les contacts entre personnes âgées et jeunes.

Les horaires d'ouverture de l'administration communale ont aussi été soulevés durant la réunion. Ils sont problématiques pour certains habitants qui doivent parfois prendre congé pour pouvoir s'y rendre.

Enfin, un habitant estime que **les écoles devraient travailler davantage en synergie** même si elles sont de réseaux différents.

5. Mot de la fin

Anne Doguet remercie les participants de leur présence. Un compte rendu pour chaque réunion sera disponible sur le site Internet de la Commune. Une copie papier est également disponible à l'administration communale.

Pour la Fondation rurale de Wallonie Bernard Jans

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Anne Doguet ou Bernard Jans
de la Fondation Rurale de Wallonie au n°081/55 93 93
ou par courriel: <u>a.doguet@frw.be</u> ou <u>b.jans@frw.be</u>